

En ce qui concerne la motion à l'étude, monsieur l'Orateur, il serait difficile pour un député d'y trouver à redire, en revanche, il y a lieu de se demander pourquoi on a attendu jusqu'à cette session-ci pour examiner une question d'une urgence si impérieuse et qui soulève une telle inquiétude depuis si longtemps. C'est le grand P. T. Barnum, paraît-il, qui disait «Il n'y a rien de nouveau sous le soleil». Nous pourrions en dire autant, je pense, de la motion à l'étude. Il y a si longtemps que le problème se pose, on l'a tellement ressassé dans tous les sens qu'il serait difficile d'apporter quoi que ce soit de nouveau dans ce domaine.

Ces derniers jours des députés ont déclaré que le grave problème de l'inflation dans le domaine précis des denrées alimentaires sévit depuis plusieurs années. Nous en avons débattu à maintes et maintes reprises. De nombreux orateurs du parti conservateur, y compris mon très compétent chef, exhortent depuis quatre ans le gouvernement à s'attaquer à la question et à proposer des mesures précises qui en supprimeraient les causes et apporteraient une solution. Mes collègues de ce côté-ci de la Chambre ont demandé au gouvernement de faire preuve d'intérêt à l'égard de ce problème et de fournir quelques preuves de son désir de donner l'exemple dans un domaine qui inquiète tant de Canadiens.

J'approuve la création d'un comité tel que le propose la motion du gouvernement. J'approuve n'importe quel mécanisme qui permette d'évaluer les facteurs responsables des tendances et des fluctuations des prix des denrées alimentaires. Cependant, nous débattons d'une mesure qui n'entrera en vigueur que dans quelque temps et, aussi souhaitable soit-elle, j'aurais préféré que le gouvernement commence par demander à la Chambre d'approuver un programme d'urgence qui entrerait immédiatement en vigueur. J'aurais préféré voir la Chambre mettre en branle un type quelconque de mécanisme provisoire, tel qu'un groupe de travail, qui étudierait le problème et suggérerait des remèdes pendant les semaines ou mois qui seront nécessaires au comité pour devenir opérationnel.

Bien des facteurs responsables de la hausse en spirale du coût de la nourriture nous sont déjà connus. De nombreux autres pourraient être rapidement mis à jour par un groupe de travail et il serait au moins possible de prendre certaines mesures d'ici que le comité soit nommé et son mandat approuvé. Je me rends compte qu'on peut estimer présomptueux de la part d'un nouveau député de laisser entendre que la Chambre ne s'attaque pas comme il conviendrait au problème de la hausse des denrées alimentaires mais j'espère qu'on n'interprétera pas ainsi mes remarques. Je ne fais qu'exprimer mon inquiétude profonde à l'égard d'une question qui m'intéresse depuis plusieurs années et longtemps avant mon élection au Parlement.

N'importe lequel de mes collègues qui regarde ne serait-ce qu'occasionnellement la télévision est averti du bombardement constant de publicité qu'infligent au consommateur nos grandes chaînes de magasins. Ce bombardement est constant et, au moins pour ce que j'en sais, télévisé aux heures d'écoute maximum c'est-à-dire les plus coûteuses. Je dois ici souligner qu'une campagne de publicité de ce genre met en vedette l'acteur canadien qui jouait un premier rôle dans la série télévisée «Star Trek», où il était question de l'espace interplanétaire. J'ignore s'il a été choisi en raison de la valeur de cette série d'émissions, mais ce ne serait pas impossible puisque ce qu'il débite à son auditoire est assez farfelu.

Denrées alimentaires—Comité

Dans ce cas particulier, j'ai l'impression que nous touchons du doigt deux éléments qui sont pour beaucoup dans la hausse actuelle des prix des denrées alimentaires. Nous avons ici un exemple choisi de la réclame jusqu'à saturation diffusée par un de nos media les plus coûteux, et, manifestement, les frais de cette réclame doivent être supportés par le consommateur. Deuxièmement, en tant que consommateur, je mettrais en doute certaines prétentions exprimées dans ces annonces publicitaires à la télévision. C'est un domaine où je crois qu'un groupe d'étude pourrait se livrer à d'immédiates appréciations et aussi faire entendre à l'ensemble de l'industrie alimentaire qu'elle est sur le point de faire l'objet de vérifications de la part d'une Chambre des communes très inquiète.

Des coûts des denrées alimentaires, nous connaissons d'autres éléments d'importance capitale. L'alimentation au détail s'achemine rapidement vers la formule d'une industrie contrôlée rayonnant d'un centre commercial extrêmement coûteux. Cette formule est censée faire disparaître toutes les fatigues et tous les inconvénients des courses, mais il se peut fort bien qu'elle ait été trop vantée. En prétendant que le centre rutilant rend les courses moins pénibles, on oublie que les plus pénalisés sont ceux dont les moyens leur interdisent davantage ces marchandises. Les centres commerciaux, avec les denrées préemballées, ajoutent aux frais de la commercialisation. Qu'on se souvienne aussi des campagnes de publicité massives et de tous ces trucs qui font maintenant partie de la vente des denrées alimentaires, et vous avez là tous les ingrédients d'un processus qui tend à défavoriser un secteur très important d'acheteurs.

Les plus touchés sont ceux des échelons de revenu inférieurs et moyens. La statistique montre que les consommateurs des échelons de revenu inférieurs dépensent jusqu'à 27 ou 28 p. 100 de tout leur revenu pour l'alimentation. Ceux qui appartiennent aux groupes à revenu moyen dépensent pour se nourrir de 18 à 20 p. 100 de leur revenu global. Comme les denrées alimentaires deviennent de plus en plus coûteuses, ceux-là dépensent un pourcentage de plus en plus considérable de leur revenu global pour se les procurer.

Ce tourbillon impitoyable et cruel réserve bien des souffrances, mais on se tromperait en disant que les plus touchés sont sans défense, monsieur l'Orateur, car nous sommes leur défense. Leur défense, c'est nous, leurs représentants au sein du Parlement. C'est pour cette raison principalement que nous devons, me semble-t-il, nous hâter de nous attaquer au problème. Nous constatons peut-être que le commerce au détail des denrées alimentaires et d'autres nécessités de l'existence se concentre en quelques mains. Nous découvrirons peut-être que cette tendance au gigantisme dans l'industrie alimentaire comme dans les autres industries fait abstraction des besoins et du bien-être des acheteurs. Nous nous apercevons peut-être qu'il nous faudra faire entrer en jeu nos lois anticoalitions, dans l'immédiat ou dans un avenir proche, pour restreindre cette tendance inquiétante au gigantisme.

• (2100)

Je ne veux pas donner l'impression d'appuyer des mesures visant à limiter ou entraver l'expansion de l'industrie et du commerce de notre pays. Je ne veux pas dire qu'une évolution salutaire et modérée de nos sociétés me fait peur. Je laisse ce genre de manœuvres alarmistes aux socialistes. Je veux simplement étudier et explorer chaque effet et chaque cause du problème auquel font face les